

OFFICE DES VÉHICULESRte de la Communance 45
Case postale
CH-2800 Delémont 1

t 032 420 71 20

www.jura.ch/ovj
technique.ovj@jura.ch**Protocole de modification de hauteur de suspension**

Selon chiffre 4.5.4.3 des [Directives 2a](#) de l'association des services des automobiles (asa), l'entreprise soussignée atteste par la présente que le châssis du véhicule suivant a été abaissé professionnellement et certifie l'exactitude des indications mentionnées ci-après.

Les mesures s'effectuent sur la base de la plus petite hauteur admise pour le véhicule sur la RT ou sur le COC et dans la mesure où les dispositions du chiffre 4.5.4.3 «Généralités» sont respectées.

Une déclaration d'aptitude du constructeur des composants est requise.

Pour les suspensions à barres de torsion, les barres sont réglées d'après les données du constructeur.

Suite à cette intervention, les correcteurs de freinage, les voies et le carrossage des roues avant et arrière ont été examinés et ajustés selon les données du constructeur du véhicule. Il existe un débattement des roues suffisant.

- | | | |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Dispositif de suspension fileté | <input type="checkbox"/> avant | <input type="checkbox"/> arrière |
| <input type="checkbox"/> Dispositif de suspension pneumatique | <input type="checkbox"/> avant | <input type="checkbox"/> arrière |
| <input type="checkbox"/> Barres de torsion | <input type="checkbox"/> avant | <input type="checkbox"/> arrière |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | <input type="checkbox"/> avant | <input type="checkbox"/> arrière |

	Essieu avant	Essieu arrière
Distance moyeu de roue – bord d'aile (cotes d'origine du véhicule)	mm	mm
Distance moyeu de roue – bord d'aile (après transformation)	mm	mm

Dans le cas d'un abaissement supérieur à 40mm et indépendamment du type de matériel, une preuve de la sécurité de fonctionnement et de la sécurité routière d'un organe d'expertise agréé (OEA) est nécessaire.

Marque et type du véhicule :
N° matricule du véhicule (pos.18 du permis de circulation):
N° de réception par type (pos.24 du permis de circulation): (si X et code 103, joindre le COC)

Lieu, date : _____

Timbre et signature du transformateur : _____

Espace réservé à l'Office des véhicules

Date de réception des documents par OVJ : _____ Nom du collaborateur : _____

Décision : _____

Lieu, date, heure et type de rendez-vous pour l'inspection : _____